

Réunions d'information projet piscine et sécurité IEN St Pierre de Chandieu 2019/2020

Les intervenants bénévoles se rendent aux dates et lieux de leur choix, aux horaires indiqués.

Il est indispensable que l'information précède l'intervention à la piscine.

Apporter une copie de la pièce d'identité de la personne et les documents administratifs si non remis à l'école.

Période 1	Mardi 17/09/19 - 16h30/17h30 - Ecole maternelle - Ternay Les pierres
Période 2	Mardi 5/11/19 - 17h30/18h30 - Centre nautique de Chassieu Lundi 27/01/20 - 18h/19h30 - Salle de La Fruitière - Bois du Baron - St Laurent de Mure
Période 3	Lundi 17/02/2020 - 18h/19h - école élémentaire Le bourg - Marennes Mardi 18/02/20 - 18h/19h - Salle Marcelle Genin - St Pierre de Chandieu Mardi 10/03/20 - 17h30/18h30 - Centre nautique de Chassieu Jeudi 12/03/2018 - 17h/18h30 - école maternelle Les bonnières - Communay Jeudi 19/03/20 - 17h/18h30 - école maternelle Fléviu - Ternay Jeudi 14/05/20 - 17H30/18h30 - St Symphorien d'Ozon

En cas d'impossibilité d'assister à la réunion d'information,

RV bénévole/enseignant obligatoire pour une information au projet piscine et à la sécurité,

L'agrément est validé à réception de la date de la rencontre par la CPC EPS.

Agrément valable 5 ans, renouvelable.

Faire compléter par chaque bénévole et fournir

- * la demande de consultation de fichier judiciaire (document Excel)
- * attestation d'honorabilité (document Word)
- * copie de la pièce d'identité

Tests bénévoles piscine - IEN St Pierre de Chandieu 2019/2020

Les intervenants bénévoles se rendent aux dates et piscine de leur choix, dans les plages horaires proposées.

Il est indispensable que les tests précèdent leur intervention à la piscine.

Test physique = une entrée au GB, en sautant ou en plongeant, nager 25 m,

Centre nautique de Chassieu	Piscine de Loire sur Rhône	Piscine de St Laurent de Mure	Piscine de Villette de Vienne
mardi 5/11/19 18h30/19h30	Vendredi 13/09/2019 13h45/14h45	Lundi 13/01/20 12h30/13h30	Mardi 11/02/20 12h/13h
jeudi 14/11/19 12h15/13h15	jeudi 19/09/2019 12h/13h - BEESAN	Jeudi 16/01/20 12h30/13h30	lundi 9/03/20 17h30/18h30
Vendredi 22/11/19 17h30/18h30	jeudi 19/09/2019 17h30/18h30 - BEESAN	Mardi 21/01/20 18h30/19h30	Vendredi 20/03/20 12h/13h
Lundi 25/11/19 12h15/13h15	Lundi 16/03/20 12h15/13h15	Vendredi 24/01/20 12h30/13h30	Mardi 24/03/20 18h30/19h30
Mardi 10/03/20 18h45/19h45	Mardi 17/03/20 17h30/18h30	Lundi 27/01/20 12h30/13h30	
		Jeudi 30/01/20 18h30/19h30	
		Mardi 4/02/20 18h30/19h30	
		Vendredi 14/02/19 12h30/13h30	

Piscine de Loire sur Rhône – 316 montée Pérouzes, 69700 LOIRE sur RHÔNE – 04 72 24 06 23

Piscine intercommunale muroise – espace intercommunal 9 Rue André Malraux, 69720 St LAURENT de MURE – 04 72 48 63 46

Piscine intercommunale de Villette de Vienne - 328 Route de Chuzelles, 38200 Villette-de-Vienne - 04 74 57 96 45

Centre nautique de Chassieu - Rue des Sports, 69680 Chassieu - 04 78 90 24 65

Piscine de St Symphorien d'Ozon - 5 Rue de la Piscine, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon - 04 78 02 74 64

Pour toute dispense, équivalence éventuelle au test physique ou renouvellement d'agrément, contacter la CPC EPS.

Le renouvellement de l'agrément nécessite que les documents mentionnés soient fournis chaque année.

Geneviève LAFAY - genevieve.lafay@ac-lyon.fr - 06 81 55 58 52

5 septembre 2019